

MESSAGE URGENT :**EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR****Bulletin interne de prévision régionale****à destination des préfets et membres des comités d'experts**

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public - se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : 15-01-2022

Date de début de l'épisode : 15-01-2022

Situation :

Un dépassement du seuil d'information et de recommandation en PM10 (> 50 µg/m³ en moyenne journalière) est prévu pour aujourd'hui, samedi 15/01/2022 sur les départements de l'Indre et du Loiret. Les particules PM10 (de diamètre inférieur à 10 µm) sont générées par les activités humaines telles que le chauffage domestique, le trafic automobile, l'agriculture ou encore les industries. Les conditions météorologiques (situation anticyclonique et froide, inversion de température) sont propices à une augmentation des concentrations en particules en suspension PM10 dans les basses couches de l'atmosphère. La situation devrait s'améliorer demain avec l'arrivée de nouvelles conditions météorologiques favorisant une baisse des niveaux de particules dans l'air. Un nouveau point de la situation vous parviendra demain matin. Pour plus d'informations : Lig'Air

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher(18)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Eure-et-Loir(28)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Indre(36)		> seuil information et recommandation	conforme	Information et recommandation	Levée de la procédure
Indre-et-Loire(37)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loir-et-Cher(41)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loiret(45)		> seuil information et recommandation	conforme	Information et recommandation	Levée de la procédure

NOTA :

- **Ce bulletin est régional** : bien **repérer les lignes de votre département** pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : *Corinne Robin*Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr